

B-Floreffe: Survey services
OJ S 103/2013 30/05/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Floreffe
Postal address: Rue Emile-Romedenne 9
Town: Floreffe
Postal code: 5150
Country: Belgium
For the attention of: Madame Caroline Wauthier
E-mail: marchepublic@floreffe.be
Telephone: +32 81447112
Fax: +32 81447129

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.floreffe.be

Additional information can be obtained from:

Official name: Service urbanisme
Postal address: Rue Emile-Romedenne 9
Town: Floreffe
Postal code: 5150
Country: Belgium
For the attention of: Monsieur David Pynnaert
E-mail: amenagementterritoire@floreffe.be
Telephone: +32 81447125

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Service urbanisme
Postal address: Rue Emile-Romedenne 9
Town: Floreffe
Postal code: 5150
Country: Belgium
For the attention of: Monsieur David Pynnaert
E-mail: amenagementterritoire@floreffe.be
Telephone: +32 81447125

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Appel à candidatures - désignation d'un auteur de projet pour les travaux de réaménagement du centre de Floreffe.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Commune de Floreffe, Rue Emile-Romedenne 9 à 5150 Floreffe.

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'objet du marché consiste en la désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude urbanistique et d'un réaménagement de l'espace public du centre ancien de Floreffe et le contrôle de l'exécution du marché relatif aux travaux d'aménagement du domaine public.

L'administration communale de Floreffe souhaite revaloriser les espaces publics de son centre ancien, espace central de vie de l'entité mais entend aussi mettre en valeur le centre historique (voir périmètre défini).

Le projet suppose une réflexion globale de mise en valeur des espaces publics devant se traduire dans l'élaboration d'un schéma directeur intégrant les principes d'aménagement de chaque îlot en vue d'améliorer l'accessibilité multimodale, le dynamisme commercial et la qualité de l'environnement et du mobilier urbain.

La mission comprend l'aménagement des places et des voiries (voir périmètre défini), ainsi que les amorces des différentes voiries y aboutissant, des trottoirs et voies douces, le mobilier urbain, l'éclairage et la végétation.

La mission du prestataire de services comporte, dans l'ordre :

Volet 1 : élaboration d'une étude urbanistique ayant pour objet de définir une vision globale du réaménagement des espaces publics et les lignes directrices qui permettront d'établir une cohérence visuelle dans le centre de Floreffe ;

Volet 2 : établissement du projet d'aménagement et le contrôle de l'exécution de chaque phase des travaux de la requalification de la traversée de Floreffe.

Les soumissionnaires devront présenter une offre pour la totalité des services qui portent notamment sur l'architecture, le paysage, les techniques spéciales, le mobilier urbain et la mobilité, la participation citoyenne.

Le volet 2 se compose de trois phases, la phase a) étant ferme et les deux autres conditionnelles :

- Phase a : Place Roi Baudouin et rue Emile Romedenne

- Phase b : Rues Auguste Renard et Camille Giroul

- Phase c : Place de Soviret et rue du Séminaire

L'adjudicataire assure sa mission en tenant compte d'une enveloppe budgétaire maximale pour l'ensemble des travaux de 3.500.000 EUR , TVA incluse pour laquelle il proposera une ventilation par phase dans son offre.

Pour ce marché, il est fait application de l'article 69§2 du cahier général des charges qui prévoit que lorsque le marché comporte plusieurs commandes partielles, l'exécution du marché est subordonnée à la notification de chacune de ces commandes.

Le présent marché de service sera attribué par appel d'offre restreint.

La procédure se déroule en 6 étapes:

3.1 Candidature

La première étape consiste en la remise d'une candidature. Les candidatures seront analysées et évaluées, par le comité d'avis dûment constitué par le Collège communal, selon les critères de sélection qualitative mieux définis dans le présent avis de marché. Cinq candidats seront retenus afin de prendre connaissance du cahier spécial des charges et de ses documents annexes. La limitation du nombre de candidat est fondée sur l'article 68 alinéa 4 de l'Arrêté Royal du 8/01/1996 susvisé.

3.2 Visite des lieux

Chaque candidat est invité à la visite des lieux et à une séance de questions/réponses avec le pouvoir adjudicateur. La date sera indiquée dans la lettre d'accompagnement du cahier spécial des charges qui sera envoyé à tous les candidats.

Une visite des lieux est organisée à la date fixée dans la lettre d'accompagnement du cahier des charges, en présence des représentants du pouvoir adjudicateur. La participation des candidats est obligatoire. La non participation est une condition d'élimination.

Suite à cette visite, les questions éventuelles seront posées par écrit au représentant du pouvoir adjudicateur en échange de l'attestation de visite. Un récapitulatif des questions posées et des réponses apportées, éventuellement regroupées par rubrique significative, sera envoyé par courrier ou par email à chaque candidat. L'attestation sera à joindre obligatoirement à l'offre, sous peine de nullité.

3.3 Dépôt de l'offre

Les soumissionnaires remettent leur offre à la date indiquée dans le cahier spécial des charges et sa lettre d'accompagnement.

3.4 Analyse des offres par le Comité d'avis

Le comité d'avis, identique à celui qui aura procédé à la sélection qualitative, comparera les offres reçues sur base des critères d'attribution indiqués dans le cahier spécial des charges à l'article 9. Il dressera un procès-verbal avec la proposition d'attribution. Cette proposition d'attribution sera soumise au Collège communal et ensuite aux autorités de tutelle.

Le comité d'avis se compose d'au moins cinq personnes parmi lesquelles au minimum un membre du Collège, un architecte, un technicien voirie, un urbaniste.

3.5 Attribution

Le pouvoir adjudicateur attribue le marché et en informe les autres soumissionnaires non sélectionnés.

3.6 Indemnisation du dossier de soumission

Les offres étant constituées d'une pré-étude (avec prestation graphique) permettant au comité d'avis et au pouvoir adjudicateur de se rendre compte des options conceptuelles proposées font l'objet d'une indemnisation à titre de défraiement pour les offres classées en 2ème et 3ème places.

L'indemnité de 1.500 EUR est attribuée aux deux soumissionnaires classés en 2ème et 3ème position pour autant que ceux-ci aient introduit une offre régulière et qu'ils aient obtenus un minimum de 50% des points. L'indemnité sera liquidée à chacun des bénéficiaires dans les cinquante jours de la notification de la décision d'attribution du marché par l'adjudicataire ou à défaut dans les 6 mois calendrier de l'ouverture des offres.

II.1.6. CPV code(s)

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'adjudicataire assure sa mission en tenant compte d'une enveloppe budgétaire maximale pour l'ensemble des travaux de 3 500 000 EUR , TVA incluse (honoraires non compris).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 405 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le candidat atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés dans l'article 69 et 69 bis de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics.

Le candidat joint à son dossier de candidature une attestation récente délivrée par l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) (ou, pour les prestataires de services étrangers, une attestation délivrée par l'autorité compétente) établissant, s'il emploie du personnel salarié, qu'il est en règle avec les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale. Cette attestation doit être munie du sceau sec. Cette attestation pourra être demandée aussi

dans le cadre du dépôt de l'offre en tant que tel.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'avant la conclusion du marché (soit sa notification), le pouvoir adjudicateur l'invitera à produire les documents suivants :

- un extrait récent du casier judiciaire;
 - une attestation récente du greffe du tribunal de commerce ;
 - un certificat récent délivré par le « service public fédéral Finances - Recouvrement - Secteur Contributions Directes » (formulaire Modèle 276 C 2) établissant qu'il est en règle avec les obligations relatives au paiement des impôts;
 - une attestation récente délivrée par le « service public fédéral Finances - Recouvrement - Secteur TVA » certifiant qu'il est en règle avec les obligations relatives au paiement des taxes.
- En cas d'association momentanée, ces documents devront être fournis par tous les membres de cette association.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat joint à son dossier de candidature :

- une attestation récente de souscription d'assurance couvrant sa responsabilité civile et professionnelle.

En cas d'association momentanée, ce document devra être fourni par tous les membres de cette association.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le candidat doit démontrer sa capacité technique en fournissant :

1. une note intitulée "Note de motivation" (maximum une page A4) exposant sa motivation à présenter sa candidature pour ce projet particulier, ainsi que sa vision de la philosophie et de la sensibilité architecturale à développer compte tenu de l'objet, du contexte bâti et non bâti et en particulier de la mise en valeur des espaces publics.
2. une note intitulée "Composition de l'équipe" décrivant la composition de son équipe avec la qualification professionnelle des différents membres. Cette note fera état de compétences en terme de :
 - architecture,
 - architecture paysagère et aménagement urbain,
 - mobilité,
 - techniques spéciales dont les voiries,
 - plantation,
 - économie d'énergie et éclairage,
 - topographie, infographie, cartographie.
3. une note intitulée "Cohésion de l'équipe" (maximum une page A4) dans laquelle le responsable du bureau d'études expliquera comment il a composé cette équipe, pourquoi il envisage de travailler, le cas échéant en association et/ou avec ces sous-traitants, en quoi ils ont une vision commune et en quoi ils se complètent.
4. une note intitulée "Définition du rôle de chaque partenaire dans l'équipe proposée" définissant le rôle de chaque partenaire dans l'équipe auteur proposée.
5. le cas échéant, la liste des prix reçus et/ou de ces publications (intitulée "Liste des prix reçus et/ou publications").
6. la liste des projets en cours avec planning prévisionnel (intitulée "Liste des projets en cours"). Cette liste ne sera pas fournie pour les sous-traitants.
7. des références :
 - 7.1. sous forme d'une simple liste (intitulée "Liste des références"), les principales références (projet ou réalisation) réalisées au cours des trois dernières années avec leur montant, leur

date de réalisation, leur destinataire (public ou privé), et le type de maîtrise d'oeuvre (association momentanée, sous-traitance, collaborations extérieures, etc.) ;

7.2. le cas échéant, si le candidat est en association momentanée d'architectes, fournir la liste des réalisations et/ou études déjà réalisées dans le cadre de cette association ;

7.3. de manière plus détaillée deux références pertinentes (projet ou réalisation), conçues par un des membres éminents de l'équipe, au cours des cinq dernières années uniquement à l'aide des documents suivants :

- des photos et/ou dessins (maximum 4), permettant de juger la qualité des références présentées ;
- une brève présentation (maximum une page A4) résumant le parti architectural, urbanistique et les solutions techniques originales ;
- une note précisant le rôle du candidat dans la réalisation du projet cité en référence ;
- pour les projets réalisés, une attestation de bonne exécution émanant du maître de l'ouvrage sera jointe. Elle précisera si l'estimation et les délais ont été respectés et si non les raisons des modifications substantielles.
- Expliquer brièvement (maximum une demi page A4) pourquoi avoir choisi de présenter ces deux références.

Ces documents doivent permettre au maître de l'ouvrage de se rendre compte de la capacité de l'équipe à mener à bien le projet.

Tout document supplémentaire non repris dans cette liste sera écarté. Si plus de deux références pertinentes sont détaillées dans le dossier, seules les premières par ordre de présentation seront prises en compte.

Le dossier est à déposer en un exemplaire relié et un exemplaire non relié. Le dossier est présenté avec des intercalaires classés dans l'ordre ci-dessus.

Tous les documents seront rédigés en langue française.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 1: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Le Pouvoir adjudicateur sélectionne les candidats qu'il estime aptes à assumer le marché et donc à déposer une offre (maximum 5 candidats) sur base des critères de sélection qualitative énoncés dans le présent avis de marché.

La limitation du nombre de candidat est fondée sur l'article 68 alinéa 4 de l'Arrêté Royal du 8 /01/1996 susvisé.

Seuls les candidats sélectionnés pourront remettre une offre.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La pertinence de la note d'intention. Weighting 50
2. Le montant des honoraires. Weighting 25
3. La qualité de la méthodologie. Weighting 15
4. Rapport entre le budget proposé et les solutions avancées. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

D/2013ACF

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 9.7.2013 - 11:00

Payable documents: yes

Price: 0,00 EUR

Terms and method of payment: Documentation

Afin d'obtenir les différents documents nécessaires au dépôt des candidatures, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante:

marchepublic@floreffe.be mentionnant l'objet et la référence du marché.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.7.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

23.9.2013

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 5.11.2013 - 11:00

Place:

Administration communale de Floreffe, salle des mariages
Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes
Information about authorised persons and opening procedure: Seuls les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des offres.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Procédure restreinte

L'attention des candidats/soumissionnaires potentiels est attiré sur le fait que le présent marché se déroulera en deux phases distinctes:

-première phase de sélection qualitative: il est demandé aux candidats de déposer une demande de participation/dossier de candidature reprenant l'ensemble des documents énoncés au point III.2. du présent avis de marché. Il est par ailleurs demandé aux candidats de contacter par mail l'administration à l'adresse suivante: marchepublic@floreffe.be. Il leur sera alors transmis le formulaire de candidature ainsi que la documentation nécessaire à la constitution du dossier de candidature.

ce dossier de candidature est à renvoyer conformément au point IV.3.4. du présent avis de marché.

A l'issue de cette première phase, dite de sélection qualitative, le pouvoir adjudicateur désignera les sociétés qu'il estime les plus aptes à mener à bien un marché tel qu'envisagé (5 maximums), et les invitera, alors, par courrier, à assister à une visite des lieux et à déposer une offre dans les délais mentionnés dans ledit courrier. (voir II.1.5 du présent avis de marché)

-seconde phase d'attribution du marché:

Une fois les offres des candidats/soumissionnaires sélectionnés dûment réceptionnées, endéans les délais impartis, le pouvoir adjudicateur désignera l'offre sur base des critères d'attribution tels que mentionnés au point IV.2.1.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.5.2013